

# Démarche de la Transition de l'école vers la vie active (TÉVA)

Mai 2023

# Vos présentatrices

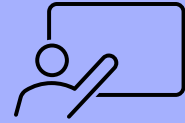


Lucie Arsenault  
Conseillère pédagogique en  
adaptation scolaire  
au secondaire  
[lucie.arsenault@csspo.gouv.qc.ca](mailto:lucie.arsenault@csspo.gouv.qc.ca)



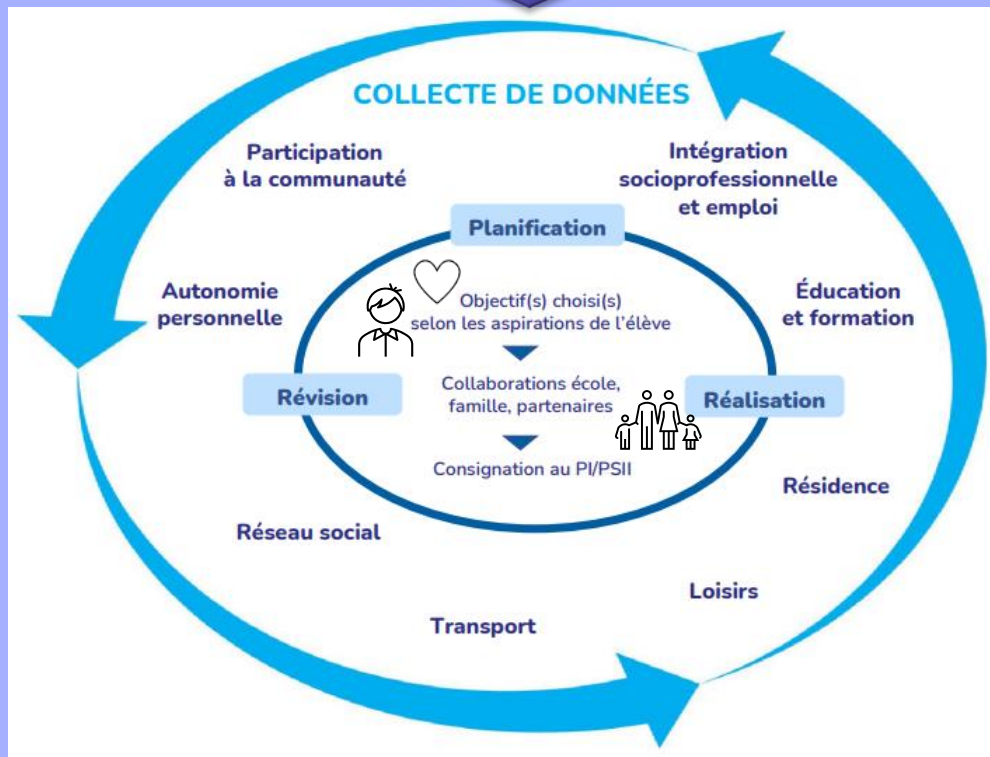
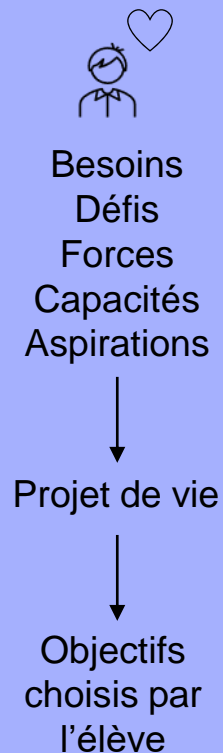
Noémie Gauvreau  
Psychoéducatrice  
École sec. Grande-Rivière  
[noemie.gauvreau@csspo.gouv.qc.ca](mailto:noemie.gauvreau@csspo.gouv.qc.ca)

# Déroulement de la présentation



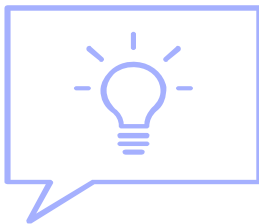
- Les actions essentielles de la démarche TÉVA
- Explication de la démarche TÉVA
  - + Quoi?
  - + Qui?
  - + Pourquoi?
  - + Quand?
  - + Comment?
- Les 8 sphères du projet de vie du jeune
- Période de questions

# Les éléments essentiels de la démarche TEVA



Direction  
Équipe école  
Jeune  
Famille  
Partenaires

# Quoi?



Vision systémique

## Qu'est-ce que la démarche TÉVA?

La transition de l'école vers la vie active est une démarche planifiée, coordonnée et concertée d'activités qui vise l'accompagnement du jeune dans l'élaboration et la réalisation de son projet de vie (Guide TEVA, p.6) :

- La poursuite des études
- Une intégration sociale
- Une intégration et un maintien en emploi

L'élaboration du projet de vie du jeune nécessite une collecte d'information qui touchent différentes sphères de vie du jeune.

En fonction de ses besoins et de son projet de vie, des actions seront planifiées et réalisées dans l'une ou l'autre des huit **sphères de vie**.

## À qui elle s'adresse la démarche TÉVA?

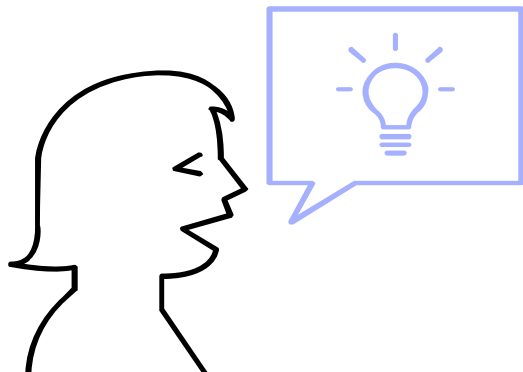
La démarche TEVA s'adresse à tout élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) qui risque de rencontrer des difficultés dans sa vie de tous les jours, lesquelles pourraient mettre en péril sa transition vers la vie active et son intégration socioprofessionnelle.

- Il s'agit généralement, mais pas exclusivement, de jeunes qui seront scolarisés jusqu'à l'âge de 21 ans en raison de leurs incapacités significatives et persistantes
- Ce sont des jeunes qui ont besoin de soutien pour développer leur autonomie ou pour maintenir leurs acquis.
- Ils ont un plan d'intervention scolaire issu d'une démarche concertée et planifiée, à laquelle participent différents partenaires interpellés par le projet de vie du jeune.

Pour qui?



Pourquoi?



## Quel est l'objectif de la démarche TÉVA?

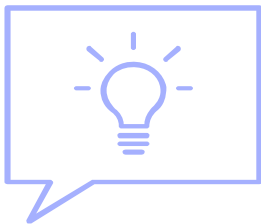
L'objectif de la démarche TEVA est d'assurer au jeune, ainsi qu'à sa famille, des services de qualité accessibles, complémentaires et en continuité, qui répondent à ses besoins et à ses aspirations en fonction de son projet de vie.

## À quel moment la démarche TÉVA est amorcée?

Il est suggéré d'amorcer la démarche suffisamment tôt pour avoir le temps de mettre en place les actions jugées essentielles.

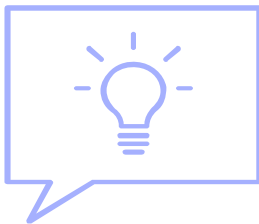
La décision d'amorcer la démarche dépend, de la situation de l'élève, mais il est important de considérer que le moment de son départ de l'école peut être devancé et qu'il faut envisager de planifier la transition quelques années avant la fin anticipée du secondaire.

Quand?





Qui est responsable?



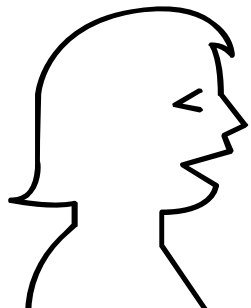
## Qui est responsable de la démarche TÉVA dans nos écoles?

La direction d'école est responsable d'amorcer la mise en œuvre de la démarche TEVA dans le cadre du plan d'intervention et d'en assurer le leadership. Avec les membres de son équipe-école, la direction identifie les jeunes pouvant bénéficier d'une démarche TEVA ainsi que les possibles partenaires concernés

# Comment la démarche TÉVA se vit dans nos écoles?

La direction d'école et son équipe réalisent avec le jeune et en collaboration avec la famille une collecte de données dans chacune des sphères de sa vie. Ils planifient le ou les objectifs choisis par l'élève ainsi que les moyens à mettre en place en collaboration avec les partenaires concernés. La direction voit à la réalisation et à la révision de la démarche.

Comment?



## Démarche du plan d'intervention (PI)

La TEVA est amorcée dans le cadre de la démarche du plan d'intervention qui est sous la responsabilité de la direction d'école (Loi sur l'instruction publique, art. 96.14). Une des fonctions de la démarche du plan d'intervention est de planifier les transitions. La démarche du plan d'intervention a comme objectif d'aider l'élève qui, parce qu'il est handicapé ou qu'il rencontre des difficultés, a besoin d'interventions adaptées pour progresser de façon optimale dans le développement des compétences menant à sa réussite.

Écoles



## Démarche du plan de services individualisé et intersectoriel (PSII)

Le PSII est une démarche conjointe de planification et de coordination des services et des ressources entre le réseau de l'éducation et le réseau de la santé et des services sociaux. En ce sens, le PSII n'est pas la somme des PI de tous les établissements, mais un consensus établi entre les différents dispensateurs de services, le jeune et ses parents quant aux objectifs à poursuivre et aux moyens de réalisation (*Le plan de services individualisé et intersectoriel*, p. 6).

CISSSO

“

▸ *Quelles sont  
les huit  
sphères de  
vie ?*

*Imbriquées dans la démarche TÉVA*

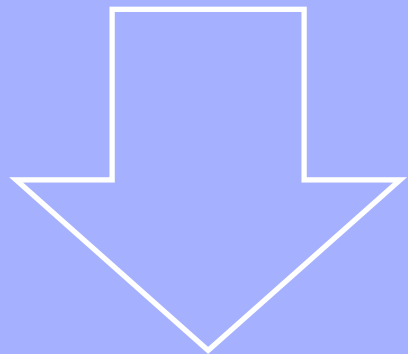




“

1. *Intégration socioprofessionnelle / emploi*
2. *Participation à la communauté*
3. *Loisirs*
4. *Réseau social*
5. *Autonomie personnelle*
6. *Transport*
7. *Résidence*
8. *Éducation / formation*

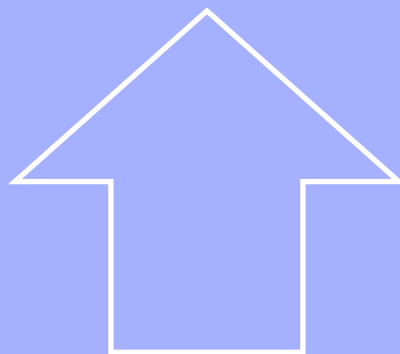




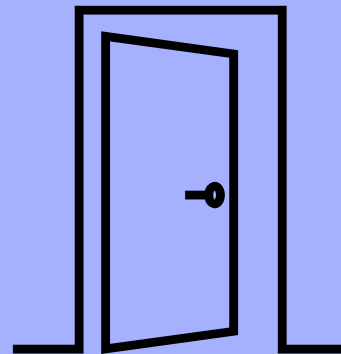
Diminuer le  
soutien



Augmenter  
l'autonomie



Compétences



# 1. Intégration socioprofessionnelle et emploi



## Préparation et intégration à l'emploi

- ▶ Adaptation reliées à la démarche d'employabilité
- ▶ Évaluation et développement des capacités de travail
- ▶ Développement de l'autonomie et support éducatif

## Partenaires potentiels :

CISSO  
(programmes DI, TSA, DP)

3R Québec

Les jouets d'arc-en-ciel

Centres locaux d'emplois (CLE)

## Intégration en emploi

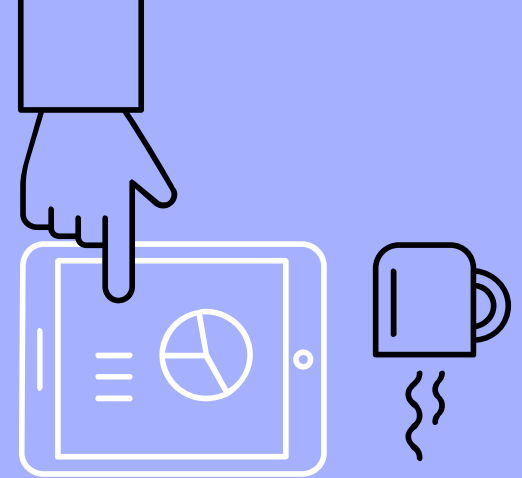
- ▶ Développement de l'employabilité
- ▶ Négociation d'aide financière au besoin
- ▶ Référence aux entreprises adaptées au besoin

## Partenaires potentiels :

Relance Outaouais

Carrefour jeunesse emploi (CJO)

Organismes communautaires (APICO, Trait d'union, L'envol, Réseau Outaouais (ISP))

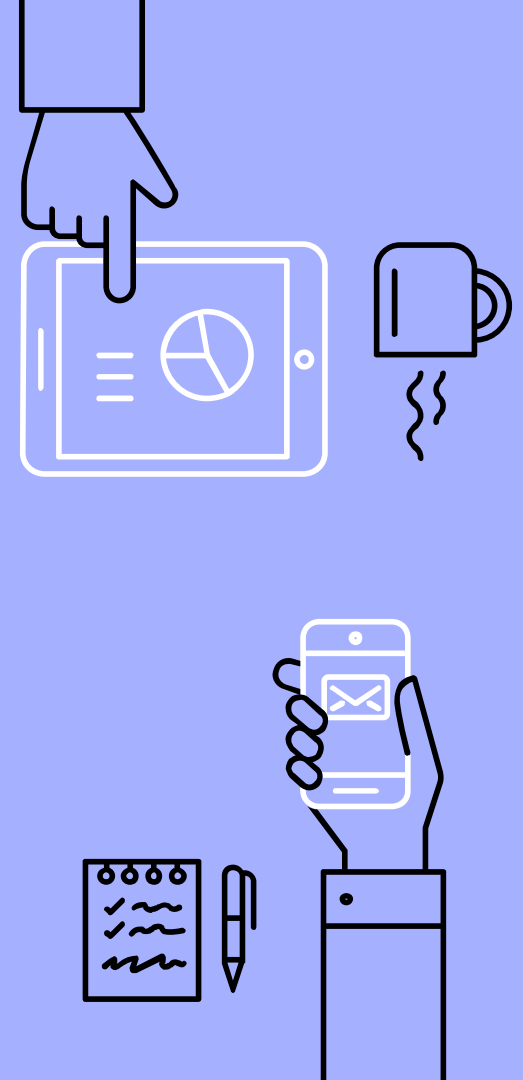


## 2. Participation à la communauté

### 3. Loisirs



- La reconstruction du réseau social et de soutien du jeune à l'extérieur de l'école doit au cœur des préoccupations.
- La participation à des activités sociales ou de loisirs sont des aspects à explorer avec le jeune afin que son temps soit occupé de manière valorisante (ex. bénévolat).



## 2. Participation à la communauté

### 3. Loisirs



#### Participation sociale

- Évaluation des champs d'intérêt
- Recherche et exploration d'activités valorisantes, bénévolat, réseau social

#### Partenaires potentiels :

CISSO  
(programmes DI, TSA, DP)

CISSO  
CLSC

Programmes jeunesse

Organismes communautaires

#### Loisirs et accompagnement en loisirs :

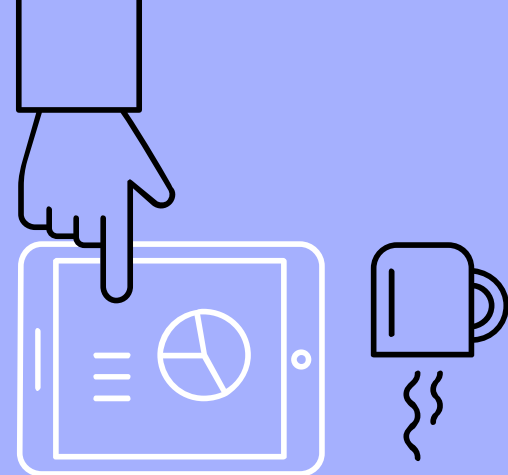
- Connaître les intérêts du jeune
- Exposer le jeune à des activités variées
- Tenir compte des capacités, des besoins et des limitations

#### Partenaires potentiels :

Municipalités  
(service des loisirs)

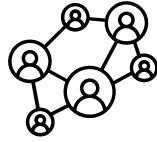
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées

Organismes communautaires





## 4. Réseau social

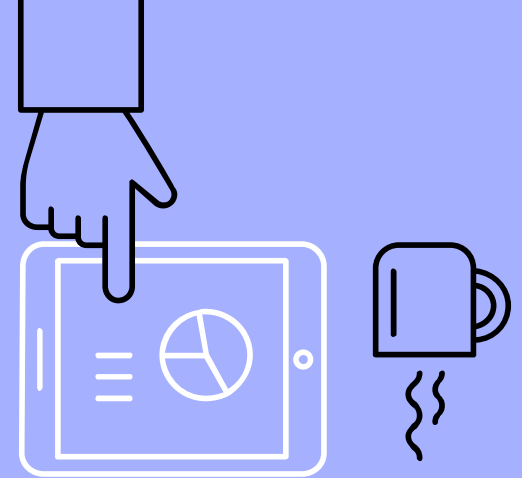


### Développer et maintenir un réseau social

- ▶ Relations sociales (offrir des occasions)
- ▶ Maintien et développement du réseau
- ▶ Filet de sécurité
- ▶ Habilités sociales
- ▶ Confiance en soi
- ▶ Vie affective et amoureuse
- ▶ Exprimer ses besoins et ses émotions

### Partenaires potentiels :

Organismes communautaires  
(APICO, Trait d'union, L'envol,  
Réseau Outaouais (ISP))



## 5. Autonomie personnelle



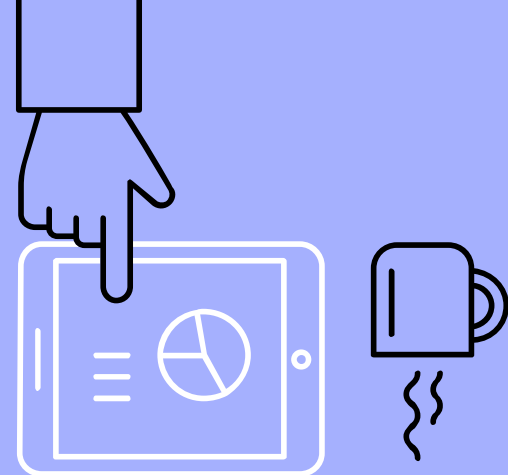
Le développement de l'autonomie permet à l'élève en voie d'autonomie de faire des choix, d'exprimer ses goûts et ses préférences, de prendre des décisions ainsi que d'accomplir des tâches de la vie courante

- Hygiène de vie et personnelle
- Alimentation
- Santé physique et mentale
- Habitudes de vie
- Etc.

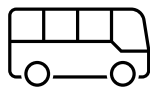
### Partenaires potentiels :

CISSSO (rendez-vous médical, nutritionniste, etc.)

Organismes communautaires (APICO, Trait d'union, Banque alimentaire,



## 6. Transport



L'objectif visé est de soutenir le développement de l'autonomie de la personne en matière de transport, tant au plan physique qu'au plan des habiletés nécessaires

### Préparation et intégration aux différents types de transport

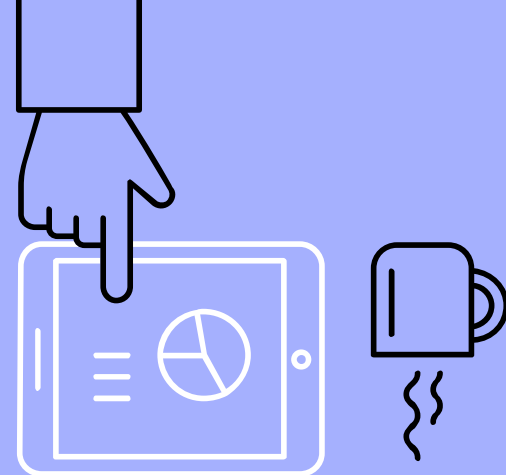
- ▶ Évaluation des besoins en matière de transport
- ▶ Entraînement au transport
- ▶ Adaptation des véhicules
- ▶ Évaluation de la conduite
- ▶ Carte d'accompagnement pour le réseau STO
- ▶ Transport adapté

### Partenaires potentiels :

CSSPO – Organisation scolaire

STO

CISSSO



## 7. Résidence



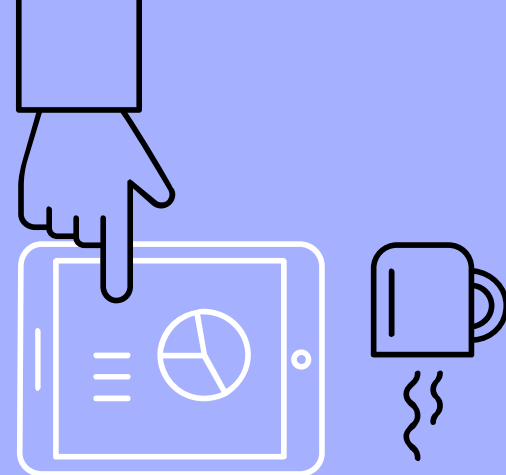
Le projet de vie du jeune et sa situation guideront la forme de soutien que l'école peut apporter pour soutenir cette sphère. Il est possible que le soutien apportera le réseau de la santé et des services sociaux à prévoir des actions pour le jeune selon les besoins.

### Préparation à l'hébergement

- Évaluation des capacités, besoins de l'élève (budget, tâches ménagères, paiements de factures, etc)
- Recherche d'hébergement et développement de l'autonomie résidentielle
- Soutien à domicile
- Programme d'adaptation de domicile

### Partenaires potentiels :

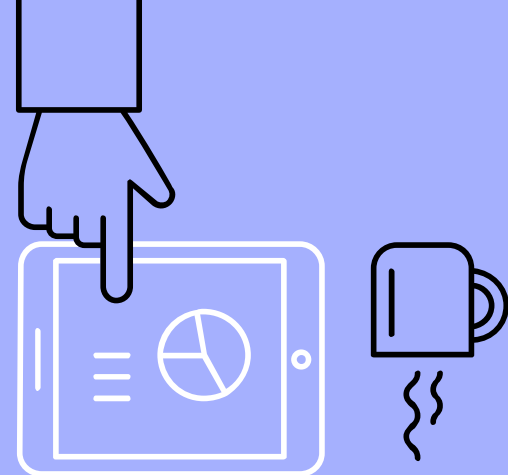
CISSSO (programme DI-DP-TSA, service à domicile, CLSC)  
Coopératives de services à domicile  
Société d'habitation du Québec  
Organismes communautaires



## 8. Éducation et formation

Il est important :

- Que le projet de vie visant la poursuite des études ne soit pas exclusivement basé sur les prérequis liés à la formation, mais également sur les prérequis à l'emploi.
- De tenir compte des capacités de travail de la personne, de ses limitations, de ses besoins d'adaptation et des possibilités d'accompagnement pour le travail.
- D'effectuer une démarche d'orientation au besoin.



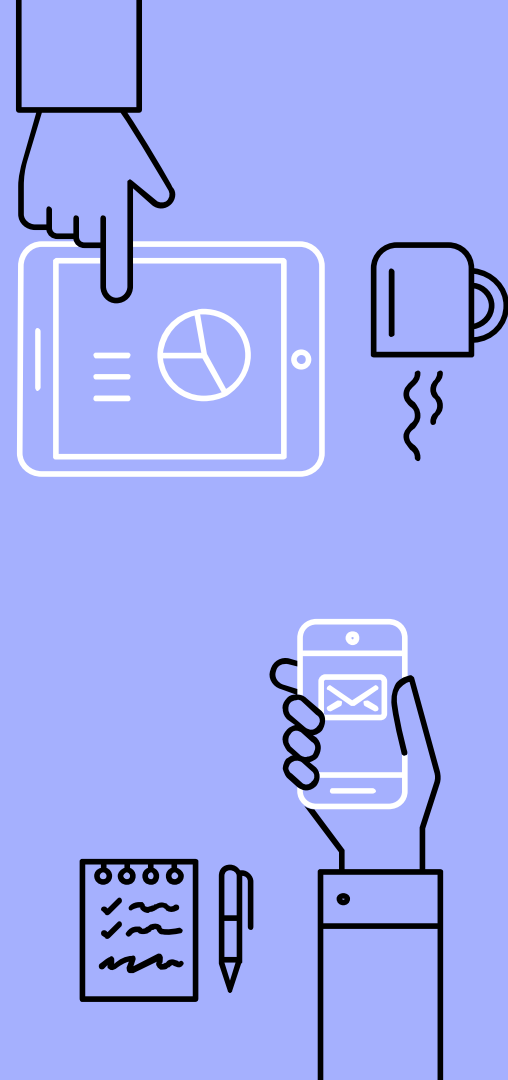
## 8. Éducation et formation

### Poursuite des études :

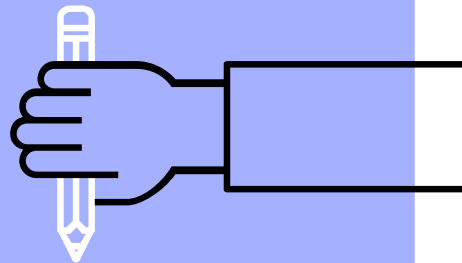
- Instruction, socialisation, qualification
- Qualification professionnelle, générale et technique
- Cégep ou université
- Mesure de formation (ex. programme PASS)

### Partenaires potentiels :

CSS  
FGA / SARCA  
FP  
Cégep  
Université  
CLE



# Références et ressources en ligne

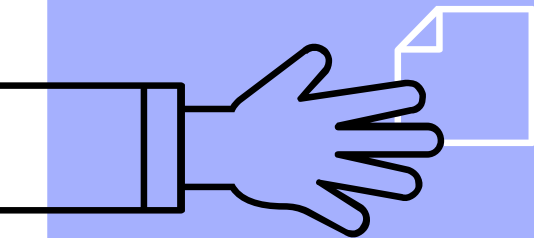


[Guide pour soutenir la démarche de transition de l'école vers la vie active \(TÉVA\)](#)

[La TÉVA : Le jeune au coeur de sa démarche](#)

[Espace parents](#)

[Transition vers la vie adulte \(UQO\)](#)



Période de questions !

